



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Délégation à la commission parlementaire Cariforum-UE

13.5.2013

RAPPORT

de David Martin

Président de la

Délégation à la commission parlementaire Cariforum-UE

2^e réunion de la commission parlementaire mixte Cariforum-UE

du 3 au 4 avril 2013

Port of Spain, Trinité-et-Tobago

A. Introduction

Cette commission parlementaire, créée dans le cadre du seul accord de partenariat économique complet existant, se réunit pour la deuxième fois, après une première réunion organisée à Bruxelles en juin 2011. La première journée a été consacrée essentiellement à des discussions et à l'examen de procédures internes. La commission a adopté son règlement, ainsi qu'une déclaration commune, à la suite de vives discussions qui se sont tenues dans une atmosphère positive. La commission a également entendu plusieurs intervenants issus du secteur privé.

Au cours de la seconde journée, les participants ont eu l'occasion de participer à des visites sur le terrain, à l'université, ainsi que dans d'anciennes zones productrices de sucre où l'Union européenne soutient désormais des projets dédiés à la diversification.

La prochaine réunion de la commission aura lieu à Bruxelles à l'automne 2014.

La délégation du Parlement était dirigée par le président de la DCAR (délégation du Parlement européen à la commission parlementaire mixte), M. David Martin (S&D), ainsi que par le vice-président M. Niccolo Rinaldi (ALDE), et parmi les autres membres figuraient MM. Enrique Guerrero Salom, Patrice Tirolien et Georg Cutas (appartenant tous au S&D), ainsi que M. Santiago Fisas Ayala (PPE). La réunion elle-même a été présidée principalement par Vasant Bharath, ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement de Trinité-et-Tobago, et coprésident de la commission. La plupart des pays des Caraïbes étaient représentés, dont un grand nombre par leur ministre du commerce.

Évaluation générale

Les hôtes ont fourni un très gros effort pour faire de cette réunion un événement fructueux, et comme l'a indiqué le président au cours de la réunion de compte rendu organisée avec les chefs de mission de l'Union, les discussions se sont déroulées dans une atmosphère positive et de manière plus approfondie que ce que l'on constate souvent dans d'autres débats sur les accords de partenariat économique (APE). Les partenaires caribéens se sont investis avec une grande détermination et le fait qu'ils aient été représentés à un haut niveau en témoigne. En parallèle, il est bien entendu très important que la commission soit en mesure de s'acquitter de sa mission de surveillance qui inclut également un examen minutieux de la mise en œuvre de l'accord par le gouvernement. Les modalités de travail de la commission doivent encore être définies, ce qui s'avère difficile car elles doivent s'inscrire dans un cadre régional relevant des États ACP, mais ne pas figurer dans les réunions ACP ordinaires. Toutefois, la participation très active de la direction du Cariforum au sein du secrétariat du Caricom a été d'un grand secours qui, espérons-le, facilitera les activités futures.

Points principaux:

Les deux points principalement évoqués, outre le règlement, concernaient la proposition, formulée par la Commission, en faveur d'un accord d'exemption de visas pour les citoyens de la région caraïbe. Alors que l'accord prévoit une mobilité accrue, il est clair que l'obligation de visa continue de poser de nombreux obstacles à la réalisation de ce volet de l'accord. La proposition est examinée actuellement par la commission LIBE.

Une autre source de préoccupation, pour les partenaires caribéens, est la future politique de développement de l'Union européenne, et en particulier la "différenciation" - l'accent étant mis

sur l'éligibilité des pays pauvres à l'aide au développement, alors que plusieurs pays du Cariforum courent le risque d'être exclus du système. Cependant, il a été souligné que même si cela pouvait être le cas pour les programmes bilatéraux, la programmation régionale, dont relève la mise en œuvre de l'APE, sera toujours maintenue.

Les discussions ont également permis de mettre en exergue l'importance du secteur de la création et du sport pour le développement et la diversification économiques, tandis que d'autres intervenants ont souligné son potentiel pour l'intégration régionale et des relations plus étroites entre l'Union européenne et le Cariforum.

B. La commission parlementaire mixte

Vasant Bharath, ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement de Trinité-et-Tobago, et coprésident de la commission, a donné le ton de la réunion dans son allocution d'ouverture en attirant l'attention sur le "rôle unique" de la commission parlementaire et en demandant qu'un rôle plus actif soit confié à l'institution.



David Martin, en tant que président de la délégation du Parlement européen, a décrit la commission parlementaire comme "la pièce parlementaire du puzzle institutionnel", et invité tous les participants à s'assurer que l'accord soit mis en pratique. "Notre tâche commune est de contrôler l'application et la mise en œuvre de l'APE. Nous avons la possibilité, dans ce contexte, de comprendre de quelle façon l'accord donne des résultats sur le terrain et comment

les autres institutions fonctionnent."

Première séance de travail



Le point principal, dans ce volet, était d'adopter le règlement de la commission. L'article 231 de l'APE prévoit que la commission arrête son règlement et en informe le conseil conjoint Cariforum-UE. Une première discussion a eu lieu à Bruxelles en juin 2011, mais la décision définitive a été reportée. L'une des principales questions soulevées dans la discussion concernait le concept de coprésidents. Alors qu'il s'agit probablement de la pratique en vigueur dans de nombreuses commissions

parlementaires mixtes, l'article 231 de l'accord ne prévoit pas de coprésidents, mais indique que la présidence de la commission parlementaire est exercée à tour de rôle par un représentant du Parlement européen et un représentant de la législature d'un pays du Cariforum. Il a été décidé que la présidence sera exercée pour une durée de douze mois. Le secrétariat sera assuré par la partie exerçant la présidence de la commission au cours de la même période.

Deuxième séance de travail

Au cours de la deuxième séance de travail, les défis et les possibilités que présente l'accord

ont été examinés. M. Ivan Ogando, directeur général de la direction du Cariforum au sein du secrétariat du Caricom, a présenté des comptes rendus exhaustifs des réunions du comité "Commerce et développement" et du conseil conjoint, organisées respectivement le 27 septembre 2012 et le 26 octobre 2012. Parmi les diverses questions soulevées, deux demandes de modification du calendrier des réductions tarifaires (s'agissant de l'ancienneté des véhicules usagés et du papier) ont été formulées et certaines préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne la possibilité de différenciation dans le cadre de la coopération au développement.

M. Ogando a également fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord qui sera examiné lors de sa première révision quinquennale, laquelle interviendra au cours de l'année 2013. Huit pays appliquent désormais les tarifs douaniers. Presque toutes les institutions, à l'exception du comité consultatif, sont en place. En matière de commerce de biens et de services, la tendance est plutôt négative, et les investissements directs à l'étranger n'ont pas répondu aux attentes. D'après M. Ogando, plusieurs facteurs expliquent cette situation, comme la crise financière, les contraintes structurelles dans la région du Cariforum, l'érosion des préférences imputable à la signature d'autres accords de libre-échange par l'Union européenne, mais également des ressources plus faibles que prévu au titre de l'aide au commerce et des retards notables dans le versement des fonds pour le développement qui, normalement, doivent être intégrés à l'accord.

M. Ogando a indiqué en outre que le Cariforum avait commandé une étude afin d'examiner les implications juridiques de l'article 238 et que la question de l'octroi de mer avait été soulevée dans plusieurs interventions. Tandis que plusieurs membres du Cariforum affirmaient qu'il avait été appliqué de manière discriminatoire, M. Tirolien a souligné l'importance de ce mécanisme pour les territoires concernés.

Les deux parties ont attiré l'attention sur l'importance majeure que revêt le secteur culturel – éducation, sport, activités liées au patrimoine national, formation et échanges –, en tant qu'atout pour la région du Cariforum et l'Union européenne. Les délégués ont estimé que ces domaines constituaient des domaines d'avenir pour les pays du Cariforum eu égard aux recettes liées à l'exportation, aspect qui a également été mis en avant dans la déclaration commune, qui reconnaît que l'"APE joue un rôle fondamental dans la stratégie de la région visant à promouvoir et à exploiter davantage les secteurs de la création et du sport".

Toutefois, les délégués du Cariforum ont rapidement attiré l'attention sur les obstacles réglementaires relatifs au marché de l'Union qui font qu'il est difficile de passer d'une situation où le marché est accessible à une véritable pénétration des marchés. Comme indiqué ci-dessus, l'obligation de visa continue de limiter la mobilité de la main-d'œuvre. David Martin a invité les délégués du Cariforum à donner des exemples concrets des difficultés rencontrées, et ce afin d'être en mesure d'évoquer avec les pays concernés les problèmes liés à la mise en œuvre des dispositions prévues dans l'accord. Dans la déclaration commune, "la proposition visant à lever l'obligation de visa pour les ressortissants des pays du Cariforum qui souhaitent se rendre dans l'Union européenne, y compris dans ses régions ultrapériphériques, a été accueillie très favorablement par les membres, qui ont exprimé leur soutien et ont estimé qu'il s'agissait d'une mesure importante facilitant les échanges."

Exposés

Avant de procéder à l'examen du projet de déclaration commune, les délégués ont eu la

possibilité d'écouter divers exposés. M^{me} Pamela Coke-Hamilton, directrice exécutive de l'agence pour le développement des exportations des Caraïbes, a donné un aperçu du programme de travail que son agence s'apprête à présenter, dont l'objectif principal est de soutenir et de développer des marques caribéennes ainsi qu'une compétitivité dans la région et auprès des partenaires extérieurs.

Cinq organisations d'aide aux entreprises ont partagé les expériences de certains de leurs membres qui sont parvenus à pénétrer le marché de l'Union et à y exercer leurs activités, et à mettre en œuvre l'accord. Le représentant de l'association des fabricants de Trinité-et-Tobago explique qu'ils doivent déployer des efforts considérables pour se conformer aux normes réglementaires en vigueur dans le marché de l'Union, ce qui les incite à se tourner de plus en plus vers le marché latino-américain. En revanche, le représentant de la coalition des entreprises du secteur tertiaire de Trinité-et-Tobago a souligné que la pénétration du marché était différente, selon qu'il s'agit du marché des services ou du marché des biens, et que les membres de la coalition ont toujours besoin de disposer de davantage d'informations et de formations pour être en mesure de tirer parti des possibilités offertes dans ce secteur. Il considère les entreprises communes comme une possibilité d'aider les prestataires de services issus des pays du Cariforum, souvent de taille modeste, à exercer leurs activités plus efficacement, et a demandé que le service d'assistance de l'Union européenne soit davantage adapté aux besoins des prestataires de services.

Le représentant de l'institut des architectes de Trinité-et-Tobago a décrit en quoi a consisté le travail nécessaire à la conclusion d'un accord de reconnaissance mutuelle qui facilitera les échanges pour les architectes. La difficulté, c'est qu'il n'existait aucun organisme représentant les architectes dans la région du Cariforum, ni de définition régionale ou intrarégionale de l'accord de reconnaissance mutuelle. Par conséquent, les négociations avec les partenaires européens sont actuellement suspendues jusqu'à ce que les consultations nationales soient conclues d'ici à la fin de l'année et qu'une proposition au niveau régional soit formulée.



Le représentant très enthousiaste de l'Eurochambre de Trinité-et-Tobago récemment instituée s'est montré optimiste sur les opportunités créées par l'accord, qui, d'après lui, permettra également d'accroître la compétitivité des entreprises de Trinité-et-Tobago, lesquelles pourront non seulement être présentes sur le marché européen, mais également sur le marché mondial dans son ensemble.

C. Visites sur le terrain

La commission a eu la possibilité de visiter et de découvrir l'Université des Indes occidentales (UWI) située sur le campus de Saint Augustin. Le doyen de la Faculté d'ingénierie a présenté l'université ainsi que la faculté dont il a la charge. Fondée en 1948, l'Université des Indes occidentales compte aujourd'hui près de 45 000 étudiants, et tout en étant liée à l'Université de Londres - tous les programmes de premier cycle sont accrédités par un organisme professionnel au Royaume-Uni - elle collabore avec 60 universités à travers le monde. Compte tenu de l'importance de l'exploitation du pétrole et du gaz à Trinité-et-Tobago, le

génie civil et chimique sont des filières importantes, et les liens avec le secteur sont très forts. Beaucoup ont certainement été impressionnés d'apprendre qu'environ 90 % des étudiants décrochaient un emploi trois mois après avoir obtenu leur examen.

La commission s'est également rendue dans la région de Caroni qui compte d'anciennes zones productrices de sucre situées dans le centre de Trinité. Pendant plus de 30 ans, Trinité-et-Tobago a bénéficié d'un traitement préférentiel de la part de l'Union européenne dans le domaine du commerce de la canne à sucre via le "protocole sur le sucre". Toutefois, avec des coûts de production parmi les plus élevés au monde, le pays n'était pas compétitif et, en mai 2008, le gouvernement a décidé de fermer l'entreprise publique de sucre Caroni à la suite de la décision de l'Union de mettre un terme aux subventions européennes. L'aide au développement de l'Union européenne contribue désormais à diversifier et à développer le tissu économique des anciennes zones qui étaient dépendantes de l'industrie du sucre, de même qu'à atténuer les répercussions sociales et environnementales de la réforme. Les membres ont eu la possibilité de visiter toutes les installations qui devraient dorénavant accueillir un projet visant à mettre sur pied un musée et un service d'archives, ainsi qu'un centre de conférences et de loisirs.



Rencontre entre les députés au Parlement européen et les chefs de mission des États membres de l'Union européenne



Pour finir, la délégation a eu l'occasion de rencontrer cinq chefs de mission de l'Union présents à Port of Spain pour leur présenter un compte rendu des discussions qui se sont déroulées au sein de la commission parlementaire, mais également pour aborder des sujets divers de manière plus approfondie. Cette rencontre a été suivie d'une autre session de travail avec des parties intéressées, issues essentiellement du secteur privé, qui a permis d'évoquer à nouveau

les défis que pose la mise en œuvre de l'accord.

Deuxième réunion du comité parlementaire Cariforum-UE

3 avril 2013

Port of Spain, Trinité-et-Tobago

DÉCLARATION COMMUNE

1. Les délégations parlementaires des législatures des États du Cariforum et du Parlement européen, présidées par M. Vasant Bharath, sénateur de Trinité-et-Tobago, ont tenu la deuxième réunion du comité parlementaire Cariforum-UE à Port of Spain (Trinité-et-Tobago). Conformément à l'article 231 de l'accord de partenariat économique (APE) entre les États du Cariforum, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, le comité parlementaire Cariforum-UE a pour rôle de superviser et d'examiner l'application de l'accord et constitue un lieu de rencontre et de dialogue entre les députés au Parlement européen et les membres des législatures des États du Cariforum.
2. Le comité parlementaire, qui fait partie du cadre institutionnel défini au titre de l'APE, a, par l'adoption de son règlement, franchi une nouvelle étape importante en vue de sa mise en place. Les membres ont souligné qu'il était important d'établir toutes les institutions aux fins du bon fonctionnement et du suivi de l'accord. Ils ont notamment fait référence au comité consultatif, qui est la seule institution commune dont les membres doivent encore être désignés. Le comité a insisté pour que cette obligation soit remplie.
3. Le comité parlementaire s'est félicité des conclusions de la deuxième commission du commerce et du développement, qui s'est réunie le 27 septembre 2012 à Port of Spain, ainsi que de la deuxième réunion du conseil conjoint Cariforum-UE, qui s'est tenue le 26 octobre 2012 à Bruxelles (Belgique). Ces conclusions prévoient, entre autres, de modifier l'APE pour y inscrire les engagements des Bahamas à son annexe IV relative à l'investissement, au commerce de services et au commerce en ligne. Le comité parlementaire a également pris acte des questions liées au traitement de certains biens qui revêtent de l'importance pour le Cariforum, en exhortant les deux parties à poursuivre les travaux afin de combler les divergences.
4. L'APE a été reconnu comme un outil très important pour promouvoir le développement et la croissance économique grâce aux exportations, au vu des possibilités offertes par le marché de l'Union européenne. Le prochain examen prévu de l'APE a été considéré comme une occasion propice pour l'analyse des progrès et des difficultés que l'application de l'accord a entraînés à ce jour.
5. Les deux parties ont exprimé leur engagement en faveur de l'application effective de l'APE, partenariat favorisant le développement durable, l'intégration régionale et la création de nouvelles opportunités commerciales entre le Cariforum et l'Union européenne. À cet égard, elles ont attiré l'attention sur l'importance majeure du secteur culturel de la région Cariforum – éducation, sport, activités liées au patrimoine national, formation et échanges –, qui représente un atout pour la région et l'Union européenne. Ce secteur est l'un des seuls domaines où la croissance est la plus forte en matière de revenus tirés de l'exportation, en particulier dans une

période où les flux de revenus habituels enregistrent une baisse significative. Il a été admis que l'APE jouait un rôle fondamental dans la stratégie de la région visant à promouvoir et à exploiter davantage les secteurs de la création et du sport. Le comité a ainsi souligné l'importance d'appliquer le protocole de coopération culturelle, qui constitue un moyen de rapprocher les deux régions. Il a par ailleurs noté que, pour lui donner plus d'ampleur, il convenait d'envisager d'autres actions et mesures, telles que des projets de jumelages de villes créatives dans les deux régions et la mise en place d'une plate-forme UE-Cariforum pour les secteurs de la culture et de la création.

6. Le comité a souligné que, si l'APE ouvrait de nouvelles perspectives en ce qui concerne la circulation des personnes, notamment les professionnels qualifiés, en permettant à des personnes physiques d'effectuer un séjour temporaire à des fins professionnelles et en veillant à la reconnaissance mutuelle des professions, conformément aux articles 80 à 85 de l'APE, des obstacles réglementaires s'opposaient, dans la pratique, aux objectifs énoncés par l'APE dans ce domaine. Dans ces conditions, il est difficile de passer d'une situation où le marché est accessible à une véritable pénétration des marchés. Toutefois, la proposition visant à lever l'obligation de visa pour les ressortissants des États du Cariforum qui souhaitent se rendre dans l'Union européenne, y compris dans ses régions ultrapériphériques, a été accueillie très favorablement par les membres, qui ont exprimé leur soutien et ont estimé qu'il s'agissait d'une mesure facilitant les échanges.

7. Les parlementaires ont rappelé que le volet du développement faisait partie intégrante de l'APE et que ce dernier devrait contribuer à la réalisation des OMD ainsi qu'à la coopération et à l'intégration régionales. La réduction notable des fonds mis à disposition au titre du 11^e FED et la politique de l'Union européenne en matière de différenciation de l'aide au développement qu'elle accordera à l'avenir devront être réalisées après une analyse approfondie des conséquences pour le développement économique des États des Caraïbes et ne devront pas compromettre la capacité de ces derniers à appliquer l'APE. Si l'Union européenne a fait savoir qu'elle tiendrait compte de la notion de vulnérabilité et du statut d'États du Cariforum dans l'application du principe de différenciation, elle doit indiquer comment elle compte s'y prendre. Les parties à l'accord ont admis que la pauvreté, la bonne gouvernance et la démocratie pourraient pâtir dans les pays qui seraient jugés à l'aune du PIB uniquement.

8. Le comité a convenu de tenir sa prochaine réunion au début du printemps 2014 à Bruxelles (Belgique).

Délégation des Caraïbes au comité
parlementaire Cariforum-UE

Vasant BHARATH
Président

Délégation du Parlement européen au
comité parlementaire Cariforum-UE

David MARTIN
Chef de la délégation du Parlement
européen



2^e réunion du comité parlementaire mixte Cariforum-UE Port of Spain, Trinité-et-Tobago

PROGRAMME

(Version du 15 mars 2013)

Mardi 2 avril 2013

Arrivée des membres

Mercredi 3 avril 2013

9.00 – 9.30 Ouverture officielle de la 2^e réunion du comité parlementaire mixte Cariforum-UE

- Discours de bienvenue de Vasant Bharath, sénateur, ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement et coprésident du CPM
- Observations de David Martin, député au Parlement européen et coprésident du CPM

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago
Salle: Salle de réception

9.30 – 12.00 Première séance de travail

- Adoption de l'ordre du jour
- Questions de procédure
- Approbation du procès-verbal de la première réunion
- Adoption du règlement du comité parlementaire mixte

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago
Salle: Salle de réception

12.00 – 13.30 Déjeuner offert par Vasant Bharath, sénateur et ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago
Salle: à confirmer

13.30- 15.15 Deuxième séance de travail

Enjeux et perspectives

- i - Rapports sur la commission du commerce et du développement et le conseil conjoint
- ii - État de la mise en œuvre
- iii - Promotion des objectifs de développement

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago

Salle: Salle de réception

15.15 – 15.30 Pause-café

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago

15.30- 17.00 Suite de la deuxième séance de travail

- Recommandations au conseil conjoint et à la commission du commerce et du développement
- Examen d'un projet de déclaration commune
- Exposés:
 - Association des producteurs de Trinité-et-Tobago (TTMA)
 - Alliance des entreprises du secteur tertiaire de Trinité-et-Tobago (TTCSI)
 - Chambre de l'industrie et du commerce de Trinité-et-Tobago
 - Institut des architectes de Trinité-et-Tobago (TTIA)
 - Eurochamber
- Questions diverses

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago

Salle: Salle de réception

17.30 – 18.00 Conférence de presse conjointe

Lieu: Salle de réception

19.00 Dialogue avec les parties intéressées et dîner

Lieu: Hotel Hyatt Regency Trinidad, 1 Wrightson Road, Port-of-Spain, Trinité, République de Trinité-et-Tobago

Jeudi 4 avril 2013

8.45 **Départ du bus**

9.00 - 11.00 **Présentation et visite de l'Université des Indes occidentales (UWI), Campus de Saint Augustin**

Lieu: Université des Indes occidentales (UWI), Saint Augustin, Trinité-et-Tobago (à confirmer)

11.00 - 13.30 **Visite sur le terrain dans la région de Caroni, zones dépendantes de l'industrie du sucre situées dans le centre de Trinité**

14.00 - 15.30 **Visite sur le site d'Angostura Limited**

16.00 - 18.00 **Uniquement pour la délégation du Parlement européen: rencontre entre les députés au Parlement européen et les chefs des missions des États membres de l'Union européenne**

18.00 - 19.30 **Cocktail à la délégation de l'UE**

Vendredi 5 avril 2013

Départ des membres

LISTE DE PRÉSENCE

Bureau
David Martin (S&D, président) Vasant BHARATH (président - ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement, ministre au ministère des finances et de l'économie, Trinité-et-Tobago) Niccolò Rinaldi (ALDE, vice-président) Afif Nazario RIZEK CAMILO (vice-président de la Chambre, République dominicaine)
Membres
<u>Parlement européen</u> Santiago FISAS AYXELA (PPE) Niccolò RINALDI (ALDE) Patrice TIROLIEN (S&D) Enrique GUERRERO SALOM (S&D)
<u>Cariforum</u> Douglas SLATER (ministre des affaires étrangères, du commerce international et des consommateurs, Saint-Vincent-et-les-Grenadines) Fitz JACKSON (député au Parlement – sud de Sainte-Catherine, Jamaïque) Joanne MASSIAH (secrétaire d'État aux affaires juridiques, Antigua-et-Barbuda) Mara THOMPSON (députée au Parlement, Barbade) Nela KHAN (vice-présidente de la Chambre, Trinité-et-Tobago) Oliver JOSEPH (ministre du développement économique, du commerce, du plan et des coopératives, Grenade) Picewell A. Forbes (haut commissaire, ministère des affaires étrangères et de l'immigration, député au parlement, Bahamas)
Membres suppléants
<u>Parlement européen</u> George Sabin CUTAŞ (S&D)
Commission

Daniella TRAMACERE (Délégation de l'Union européenne - Trinité-et-Tobago) Joachim JAKOBSEN (Délégation de l'Union européenne - Guyana) Kathrin RENNEN (Délégation de l'Union européenne - Trinité-et-Tobago)

Autres participants

Alexis DOWNES-AMSTERDAM (direction Cariforum, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes), Brenda KING (groupe ACP-Union européenne), Carlos WHARTON (Agence caribéenne de développement des exportations (CEDA)), Carol BICKRAM (Trinité-et-Tobago), Christopher MC NAIR (Agence caribéenne de développement des exportations (CEDA)), Crystal AUSTIN (liaison), Edwina LEACOCK (Trinité-et-Tobago), Fiona GRANT (ambassade du Royaume-Uni), Frances SEIGNORET (Trinité-et-Tobago), Gary TURTON (orateur), Inga DOTTIN-WILTSHIRE (liaison), Iván OGANDO LORA (directeur général-direction Cariforum, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes), Irfan HOSEIN (liaison), Jacqueline CHARLES (Trinité-et-Tobago), Jacques STURM, (ambassadeur, République française), Kateri JOHNSTON (Trinité-et-Tobago), Leslie HARMOLEGOS (Ministère du commerce, République dominicaine), Liana SUKHBIR (liaison), Lisa CROPPER-CUDJOE (liaison), Marie Louse NORTON-MURRAY (orateur), Nand BARDOUILLE (direction Cariforum, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes), Navida, RAMPERSAD, Niki BRAITHWAITE (liaison), Nirad TEWARIE (orateur), Norris HERBERT (Trinité-et-Tobago), Pamela Coke-Hamilton (directrice administrative, Agence caribéenne de développement des exportations (CEDA)), Renee PENCO (orateur), Ria RULLOW-BOWYER (liaison), Rita KAUFMAN (responsable finances et commerce, Les Bahamas), Roshelle HENRY (ambassade de la Jamaïque), Sandra INDAR (Trinité-et-Tobago), Satted KLOUS (ambassade d'Allemagne), Sean HILLS (Trinité-et-Tobago), Shola BISHOP (direction Cariforum, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes), Simi SEURAJ (liaison), Sonja FRANCIS (direction Cariforum, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes), Sonja TYSON (Trinité-et-Tobago), Susan CURTIS (ambassade du Royaume-Uni), Susan SINGH-SEERATTAN (Trinité-et-Tobago), Trudy LEWIS (Trinité-et-Tobago), Wayne PUNNETTE (Trinité-et-Tobago), Welate-Kristos MILLER (liaison), Yolande AGARD-SIMMONS (Trinité-et-Tobago)

Secrétariats des groupes politiques

PPE	
S&D	Christopher WILLIAMS,
ALDE	Ursa. PONDELEK
ECR	
Verts/ALE	
GUE/NGL	
EFD	
NI	

Secrétariats des commissions

Helena HALLDORF ROMERO, Lenka DUBARRE